

CCMTA | CCATM

Canadian Council of Motor Transport Administrators
Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé

BIENVENUE ASSEMBLÉE ANNUELLE 2018 DU CCATM

WELCOME TO THE 2018 CCMTA ANNUAL MEETING

QUÉBEC



Distraction au volant

Opérations avec autobus

Présenté par M. Charles Gakuba

3 juin 2018



Société de l'assurance
automobile

Québec 

Faits saillants

Rappelons quelques faits importants :

- **L'utilisation** du cellulaire au volant détériore la performance des conducteurs et augmente leur risque de collision;
- **L'utilisation d'un** téléphone cellulaire au volant affecte les habitudes et la performance de conduite et multiplie par quatre environ le risque de collision;
- La distraction est un facteur **d'accident** important et sous-évalué.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Profil détaillé des faits et des statistiques touchant la DISTRACTION AU VOLANT.



Bilan routier 2017

- Année après année, environ 30 % des conducteurs et des passagers de véhicules de promenade décédés dans une collision ne portaient pas leur ceinture;
- **L'analyse** globale du bilan routier a permis **d'identifier** les principales causes des accidents impliquant un véhicule lourd autant du côté du conducteur (fatigue, distraction, vitesse imprudente) que du côté de la sécurité du véhicule (freins, roues, pneus, chargement).

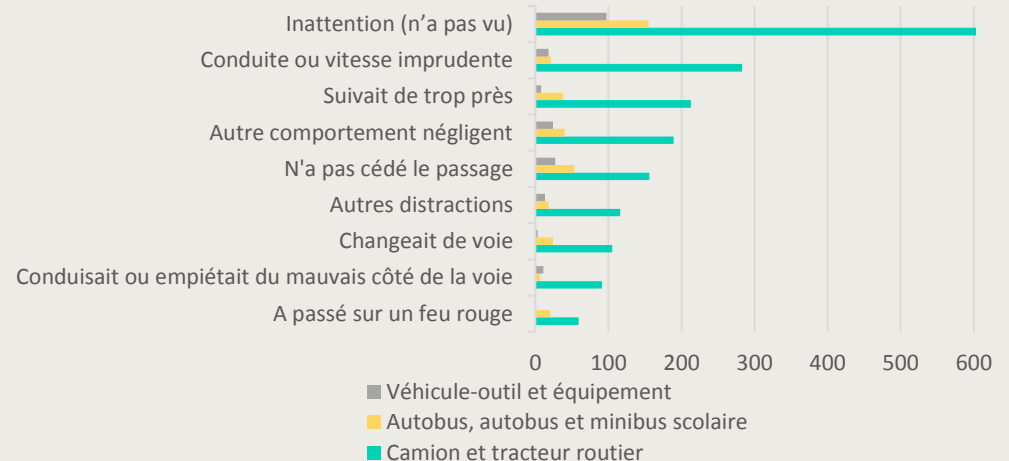


Analyse des causes probables des accidents

À l'aide des rapports d'accidents complétés par nos partenaires, on observe que :

- Seulement 38 % des victimes décédées qui étaient à bord d'un véhicule lourd portaient leur ceinture de sécurité;
- La distraction et l'inattention constituent les principales causes des accidents impliquant les véhicules lourds.

Nombre d'accidents impliquant un véhicule lourd selon la cause et la catégorie de véhicules (2017) :



Priorités organisationnelles

Comportement du conducteur

- Heures de conduite et de repos (fatigue au volant);
- Ronde de sécurité;
- Ceinture de sécurité;
- Cellulaire (texto);
- Adaptation de la conduite.

Sécurité du véhicule

- Freins;
- Roues-pneus;
- Arrimage;
- Feux de freinage et de changement de direction.

Autres usagers de la route

- Garder vos distances;
- Attention aux virages à droits;
- Ne pas couper la route;
- Respecter les lignes **d'arrêt**;
- Éviter les angles morts.

Activités de contrôle routier

Dans le but **d'initier** un changement du comportement du conducteur, deux volets **d'activités** sont réalisés :

1. Contrôle et surveillance :

- Distraction au volant;
- Cellulaire et texto;
- Fatigue au volant;
- Ceinture de sécurité.

2. Prévention et sensibilisation :

- Campagnes « Angles morts » et « Vous ne faites pas le poids. »;
- Distraction au volant;
- Cellulaire et texto
- Fatigue au volant;
- Ceinture de sécurité.



Opération « Comportement du conducteur »

Il **s'agit d'une** opération effectuée avec un autobus banalisé aux vitres teintées qui permet de :

- Être placée dans une position plus élevée;
- Avoir une vision claire et précise du comportement des conducteurs de tous les types de véhicules.



Opération conjointe avec la Sûreté du Québec

- Elle cible tous les usagers du réseau routier, car nous sommes complémentaires dans la réalisation de nos missions respectives (véhicules de promenade et véhicules lourds);
- Contribue à réduire les conséquences de la distraction au volant en intervenant auprès de tous âges et types de véhicules.



Opération conjointe avec la Sûreté du Québec

- Elle maximise **l'efficacité** des interventions sur le comportement du conducteur, car la méthode permet **d'intervenir** sur **d'autres** facteurs à **l'origine** des décès ou blessures graves, tel que le non-port de la ceinture de sécurité ou **d'autres** sources de distraction.



Visionnement d'un extrait vidéo d'une opération



Quelques observations lors des opérations...

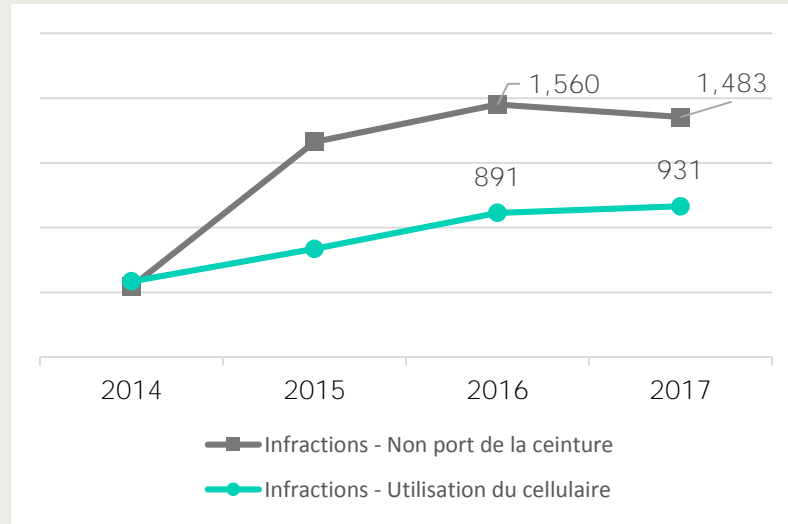
- Les conducteurs de véhicules lourds reçoivent plus d'infractions en lien avec le non-port de la ceinture de sécurité que l'utilisation du cellulaire au volant,

tandis que ...

- Les conducteurs de véhicules de promenade ont davantage **d'infractions** en lien avec **l'utilisation** du cellulaire au volant que le non-port de la ceinture de sécurité.

Impacts des opérations

- Actuellement, on observe pas de changement au niveau des comportements des conducteurs, car nous émettons autant **d'infractions**.



Les données présentées concernent uniquement les véhicules lourds.

Conclusion

- Ainsi, ces opérations ont pour effet **d'augmenter** la crainte **d'être** intercepté, ce qui peut influencer le conducteur à adapter un comportement sécuritaire;
- Selon ces constats et **l'importance** de la présence de la distraction au volant chez les conducteurs, nous devons poursuivre nos efforts envers cette cause qui constitue **l'une** des principales causes **d'accidents** avec dommages corporels afin **d'améliorer** le bilan sur le réseau routier.



Contrôle routier Québec vous remercie

« Une force active au service de la sécurité routière »



CCMTA | CCATM

Canadian Council of Motor Transport Administrators
Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé

